FORMATION CONTINUE

Module 7 - Mobilisation et alignement des équipes

Contexte

La mobilisation des équipes constitue un levier essentiel de la performance organisationnelle. Cette formation vise à permettre aux participants d'explorer les mécanismes de résolution de problèmes et de prise de décision en équipe afin de mieux comprendre les conditions favorisant la collaboration, la mobilisation et la performance collective.

Grâce à une simulation interactive, ils seront plongés dans un contexte dynamique nécessitant communication, coordination et prise de décision sous pression. À travers cette expérience et les échanges réflexifs qui l'accompagneront, les participants seront amenés à analyser l'influence des comportements individuels et collectifs sur les résultats de l'équipe, à renforcer leur posture de leader et à identifier des stratégies concrètes favorisant la mobilisation et la contribution de leurs collaborateurs.

Objectifs

À la fin de la formation, la personne apprenante sera en mesure de :

- Comprendre les leviers permettant d'améliorer leur processus de prise de décision afin de mobiliser une équipe autour d'objectifs communs.
- Examiner les approches du leadership et leur impact sur l'efficacité de l'équipe.
- Identifier les facteurs, notamment les biais cognitifs, qui influencent la qualité des décisions collectives et l'alignement de l'équipe.

Public cible

Gestionnaires de l'UdeS

Condition d'accès

Il est fortement recommandé de suivre l'ordre proposé des modules du parcours AGIR car il a été conçu de façon à maximiser l'apprentissage, à faire un tout cohérent et pertinent dans la pratique professionnelle du gestionnaire. Cependant, les modules précédents ne sont pas des prérequis pour suivre cette formation.

QUAND

17 mars 2027
13 h 30 à 16 h 30

DURÉE

3 heures

LIEU

Campus de la santé
LOCAL Z7-2005

Date limite d'inscription :
10 mars 2027

Contenu

- Volet 1: Collaboration et prise de décisions
- Volet 2: Leadership
- Volet 3: Biais cognitifs
- Conclusion: apprendre à bâtir, à faire partie et à diriger des équipes mobilisées.

Approche pédagogique

L’approche pédagogique combine théorie et pratique. Les personnes participantes seront invitées à participer à une simulation interactive leur permettant d’expérimenter les concepts clés. Ces concepts seront ensuite abordés via des discussions de groupe et en plénière.

PIERRE-LUC FOURNIER

Pierre-Luc Fournier est professeur agrégé au Département de systèmes d’information et méthodes quantitatives de l’École de gestion de l’Université de Sherbrooke et directeur du Pôle de recherche en excellence managériale dans les services de santé (PREMSS). Il est aussi professeur invité à l’École de santé publique de l’Université de la Californie - Berkeley, à l’École de gestion et société de l’Université de York au Royaume-Uni et au Département d’ingénierie des systèmes de l’Université de Pise. Ses recherches portent sur les innovations managériales et sur le rôle des gestionnaires en tant qu’acteurs centraux de la performance organisationnelle dans les systèmes de santé. Ses travaux ont été présentés dans plusieurs congrès internationaux et publiés dans des revues scientifiques internationales de renom. Il fut récipiendaire du Prix d’excellence en recherche 2025 de l’École de gestion de l’Université de Sherbrooke. Pr. Fournier détient un doctorat en sciences de l’administration de HEC Montréal. Il est aussi ingénieur, titulaire d’une maitrise et d’un baccalauréat en génie industriel de l’Université du Québec à Trois-Rivières.

Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard quatorze (14) jours avant le début de la formation pour être remboursée en totalité.

Si votre demande d'annulation se fait après le délai de 14 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Veuillez noter que vous pouvez transférer votre inscription à une autre date une fois seulement. Pour ce faire, vous devez nous avertir par courriel au plus tard quatorze (14) jours avant le début de la formation de votre présente inscription.

Reçu pour déclaration fiscale

Cette formation vise à donner ou à augmenter la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.